



Mise à jour de votre situation électorale

Publié le 07 octobre 2024

Mettez à jour votre situation électorale avant le 19 octobre !

Vous avez déménagé au sein de la commune ou vers une autre commune ? Il est essentiel de mettre à jour votre situation électorale pour pouvoir voter aux prochaines élections.

Comment faire ?

1. En ligne : Rendez-vous sur service-public.fr et utilisez le téléservice « inscription sur la liste électorale ».
2. Au guichet : Présentez-vous à la mairie de La Baule-Escoublac avec un titre d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois à vos nom et prénoms.
3. Par voie postale : Envoyez les documents nécessaires accompagnés du formulaire cerfa 12669*02 à l'adresse suivante : Mairie de La Baule-Escoublac, Service des élections, 7 avenue Olivier Guichard, 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

Si vous avez quitté la Ville de La Baule-Escoublac, inscrivez-vous auprès de votre nouvelle mairie. Vous serez automatiquement radié de nos listes.


Pour toute information concernant votre situation électorale, contactez le service des élections au 02.51.75.75.20 ou par email à elections@mairie-labaule.fr

[Pour plus d'informations \(https://bit.ly/4gSjNgu\)](https://bit.ly/4gSjNgu)



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

